

Monsieur & Madame Philippe Foucart
Rue du cheval Blanc - Crouy-sur-Ourcq

Le 4 décembre 2017

à

Madame le Commissaire - Enquêteur

Projet PLU de Crouy sur Ourcq

Madame,

Lors de notre échange du 18 novembre, nous avons noté :

- qu'il est souhaitable d'avoir une augmentation de 15 % de la population d'ici 2030 et éviter de toucher aux terres agricoles (8 % maxi)
- que la zone « donjon » sera réalisée à la condition que la zone « avenue de Fussy » soit réalisée à 85 %

Nous nous posons quelques questions sur ce PLU :

Pourquoi cette augmentation de notre population ?

Pourquoi cette concentration de logements sur ces 2 zones ?

- Parking (minimum 2 voitures si ce n'est pas 3 ou 4 par habitation) Ce qui veut dire que les rues adjacentes seront très encombrées
- En cas d'orages/pluies diluviennes, sommes-nous certain de ne pas avoir de « belles » surprises ? inondation par exemple de ces « nouveaux quartiers » et « quartiers voisins » ? En effet, ces 2 zones seront bétonnées (fondations + parking = béton)

Pourquoi est-ce possible de construire des petits immeubles si proche du Donjon classé ?

- Nous ne comprenons pas. Sauf si la législation des monuments classés a changé récemment.

Est-ce qu'un inventaire des terrains à bâtir a été recensé et recueil du souhait des propriétaires de vendre ou pas ? Cela permettrait d'avoir de nouvelles constructions, parsemées, en harmonie avec notre village.

Nous sommes conscients que nous devons évoluer, accepter des changements car notre environnement change. Crouy est à la limite de la Seine & Marne, de l'Île de France du « Grand Paris » Ne pas avoir de PLU peut certainement avoir des conséquences négatives pour notre village nous semble-t-il.

Est-ce vraiment la seule solution ce PLU proposé ? Nous ne comprenons pas tous les tenants et les aboutissants de cette solution. Voir fleurir des « petits » immeubles concentrés sur 2 zones nous interpelle pour un village comme le nôtre. Village qui a réussi à garder son identité rurale avec ses

commerces, ses écoles et collège/gymnase inter communal, sa maison de santé et les Tamaris (*), ses beaux chemins de randos et ses belles promenades familiales (place de Champivert et Notre Dame du Chêne par exemple)

C'est pourquoi, nous sommes très réservés sur ce projet. Nous souhaiterions avoir une nouvelle réunion sur le sujet afin d'échanger de vive voix pour :

- Comprendre le sens de ce projet,
- Avoir le retour de cette enquête,
- et peut-être voir émerger une autre solution correspondant d'avantage à la carte d'identité de notre village actuel

Courtoisement,

Philippe & Catherine FOUCART

(*) Le projet de fermeture des Tamaris a-t-il été abandonné ? Dans la négative, quid de la réhabilitation de cet établissement ?

Two handwritten signatures in black ink, one larger and more stylized than the other, positioned side-by-side.